

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## SOUS-PRÉFECTURE DE BEZIERS

### Commune de Nissan-lez-Ensérune

#### ZAC Enjalbert

Le projet de ZAC Enjalbert présenté par la mairie de Nissan-lez-Ensérune, maître d'ouvrage, est soumis à l'enquête publique conjointe préalable avant décision de Monsieur le Préfet de l'Hérault.

A l'issue de l'enquête publique, le Préfet de l'Hérault pourra prononcer l'utilité publique du projet sus-mentionné et la cessibilité des parcelles nécessaires au-dit projet.

Cette enquête se déroulera dans la commune de Nissan-lez-Ensérune.

Monsieur Serge OTTAWY, ingénieur SNCF retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Les dossiers d'enquête ainsi qu'un registre seront déposés dans la mairie de Nissan-lez-Ensérune (1, place de la République - 34440 NISSAN LEZ ENSERUNE). pendant **33 jours** consécutifs, **du lundi 22 janvier 2018 à 09h00, au vendredi 23 février 2018 à 12h00 inclus**, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture des bureaux (lundi, mercredi jeudi 09h00-12h00 / 15h00-18h00 - mardi 08h00-12h00 / 15h00-18h00 - vendredi 09h00-12h00 / 14h30-17h00) et consigner éventuellement ses observations sur le registre ou les adresser, avant la clôture de l'enquête, par écrit à l'adresse suivante :

**M. Serge OTTAWY, commissaire enquêteur**

**Enquête Publique conjointe DUP – Parcellaire**

**Mairie de Nissan-lez-Ensérune**

**1, place de la République - 34440 NISSAN LEZ ENSERUNE**

Le commissaire enquêteur recevra, en personne, les observations et propositions du public en mairie de Nissan-lez-Ensérune aux dates et heures suivantes :

**Le lundi 22 janvier 2018 de 09h00 à 12h00 (ouverture de l'enquête)**

**Le mercredi 31 janvier 2018 de 09h00 à 12h00**

**Le vendredi 23 février 2018 de 09h00 à 12h00 (fin de l'enquête : 12h00)**

Le commissaire enquêteur recevra également sur rendez-vous les personnes ou associations qui en feront la demande dûment motivée.

Le public peut communiquer ses observations par voie électronique à l'adresse suivante :

**zac-enjalbert-nissan@laposte.net**

Des informations complémentaires peuvent être demandées auprès de Mme Antoinette VICEDO (Mairie de Nissan-lez-Ensérune - urbanisme@nissanlezenserune.com).

Pendant la durée d'un an, il pourra être pris connaissance des rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur dans la mairie concernée ainsi qu'à la sous-préfecture de Béziers et sur le site [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr).